Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
CONNECTE

Impliquer les collectivités territoriales dans la transmission : Retours d'expérience



En Centre-Val de Loire, le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer : selon les résultats du recensement agricole 2020, on compte 19 916 exploitations agricoles en Centre-Val de Loire, soit environ 5 200 de moins qu'il y a 10 ans (Draaf, 2021). Les installations-reprises ne compensent pas les départs à la retraite des agriculteurs. Alors que plus d'un quart des exploitant·e·s en Centre-Val de Loire ont plus de 60 ans, 30% de leurs exploitations n'ont pas de repreneurs potentiels.

Les territoires ruraux sont les premiers impactés par cette situation : pertes d'emplois directs et indirects, diminution du nombre d'habitants, pertes de services (fermeture des écoles, des bureaux de poste…).

Face à cette situation les collectivités territoriales ont un rôle clé à jouer et possèdent les outils et compétences pour agir.

L'identification des actions vraiment adaptées au contexte local comme aux moyens humains et financiers de la collectivité peut s'avérer complexe. En 2024 et 2026, dans le cadre du projet « CONNECTE (COopérer, iNNover, Essaimer et Capitaliser pour TransmettrE)», nous avons expérimenté 3 modalités d'accompagnement des territoires à l'élaboration de plans d'action en faveur de la transmission.

Retour ces 3 expériences menées avec la communauté de communes d'Eguzon-Argenton dans l'Indre, le Pays des Châteaux en Loir-et-Cher et une commune de la région Centre-Val de

Coconstruire une stratégie foncière locale répondant aux enjeux de la transmission

La communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse dans l'Indre



Résumé

En 2025, la communauté de communes d'Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse a posé les bases de sa stratégie foncière agricole. Cette dernière est le fruit d'une démarche de coconstruction qui a impliqué près de 80 personnes pour répondre aux enjeux multiples du territoire : maintien des fermes, préservation de la ressource en eau et les terres agricoles, valoriser les ressources issues du bocage et limiter les conflits d'usage avec les projets d'énergie renouvelable.

Contexte

La communauté de communes d'Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse, dans l'Indre, a vu disparaître 66% de ses exploitations agricoles entre 1988 et 2020. Aujourd'hui, on ne compte plus que 235 fermes, majoritairement des élevages bovins, et 27% des chefs d'exploitation ont plus de 60 ans. Pour seulement 6% d'entre eux une reprise est envisagée dans les 3 prochaines années, par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers (Source : Recensement agricole 2020).



La volonté des élu.es locaux d'agir pour freiner cette rapide disparition de l'activité agricole et des emplois qui y sont attachés transparaît depuis plusieurs années dans plusieurs projets territoriaux (PAT, SCOT, Trames vertes et bleues...). C'est dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) que la communauté de communes a souhaité définir une stratégie foncière agricole.

Impulsion et démarche

En 2023, plusieur.es élu.es locaux participent à une formation animée par Terre de Liens, l'Adeari et la Chambre d'agriculture dans le cadre du Plan Alimentaire Territorialisé. L'objectif ? Comprendre les enjeux agricoles locaux et identifier les leviers d'action des collectivités pour agir. Cette journée permet surtout aux élu.es de prendre conscience du rôle central qu'ielles peuvent jouer et du caractère transversal de l'activité agricole qui, de fait, irrigue de nombreuses politiques publiques. Une visite de ferme est également organisée pour apporter du concret.

L'année suivante, c'est dans le cadre de son PCAET que le territoire sollicite l'Adar-Civam, Adeari et Terre de Liens afin d'être accompagné dans l'élaboration de sa stratégie foncière agricole. Les 3 acteurs se concertent pour proposer une démarche participative et transversale, c'est-à-dire en lien avec d'autres thématiques et acteurs que purement agricoles.

Une **stratégie foncière agricole** est un plan d'action pluriannuel, qui se décline en leviers (tel que l'animation, la veille) et outils (portage, ORE, etc), afin de réussir à mobiliser du foncier pour atteindre les objectifs de la collectivité en prenant en compte le contexte (état des lieux).

Une démarche participative



L'adhésion du plus grand nombre de parties prenantes à la future stratégie foncière agricole a été identifiée, dès les premiers échanges entre les animateur.ices, comme une des conditions de la réussite du projet. Du temps a donc été consacré à la constitution d'un groupe constitué de :

- Elu·e·s sur le territoire de la communauté de communes
- Acteurs du monde agricole
- Porteurs de projet agricole sur le territoire.
- Acteurs travaillant sur la thématique du foncier
- Membres d'une association de citoyens impliqués dans la question du foncier ou des questions environnementales, alimentation, agriculture, sur le territoire

> *Pour garantir la participation, des actions de mobilisation des acteurs étaient prévues dans la démarche : phoning, présentation de la démarche dans diverses instances… L'animation des différents temps a été pensée de manière à offrir une place centrale au partage des connaissance et l'expression des avis de chacun.e. La connaissance du territoire (ou "expertise d'usage") des participant·e·s a aussi été valorisée, par exemple lors d'un atelier qui avait pour objectif de repérer le foncier disponible.* **Axelle Gouthier, coordinatrice de Terre de Liens**

5 étapes



La démarche d'élaboration de la stratégie foncière agricole a duré 11 mois et s'est déclinée en 5 étapes, articulant des temps de concertation et des actions permettant de consolider l'état des lieux du territoire. Elle a reposé sur l'implication de 41 acteur.ices du territoire réunit lors de 4 ateliers et de 35 agriculteur.ices proches de la retraite qui ont accepté de partager leurs regards sur l'agriculture locale. Concrètement :

1. **Les objectifs de la stratégie** préexistaient dans différents documents et projets du territoire : SCOT, PCAET, PAT… Ils ont été identifiés, reformulés et validés collectivement au cours des ateliers.
2. **L'état des lieux du territoire** a été réalisé collectivement, grâce aux connaissances des participant.es, de données chiffrées et de cartes mises en commun lors d'un atelier.
3. Sur cette base, l'Adeari et l'Adar-Civam sont allés directement à la rencontre des agriculteur.ices proches de la retraite en appliquant la méthodologie du **porte à porte** (voir article "Porte à porte des fermes à céder : un outils pour construire une stratégie foncière agricole adaptées aux enjeux locaux"). L'ensemble de ces informations a permis d'**identifier des freins à lever pour atteindre les objectifs.**
4. **Le plan d'action** a été imaginé par les participant·es à partir de leur propre expérience, d'exemples inspirants menés ailleurs et des recommandations de l'Adeari, l'Adar-Civam, Terre de Liens et de la chargée de mission transition écologique et alimentation de la communauté de communes. Chaque action est pensée comme un levier pour lever les freins et atteindre les objectifs.
5. Enfin, les actions identifiées ont été **priorisées** au regard de leur impact potentiel sur le territoire et des moyens disponibles. La stratégie ainsi définie a été **validée** par le conseil communautaire.



Atelier 1

16 décembre 2025

Lancement et objectifs
> Constitution du groupe pilote
> Définition des objectifs
> Identification de 1ère actions



Atelier 2

4 mars 2025

Diagnostic partagé du territoire
> Affiner la compréhension des enjeux liés au foncier agricole
> Repérer des terres mobilisables
> Identifier les cédant.es à rencontrer lors de l'enquête



Enquête

Avril à Juillet

Etat des lieux
Enquête sur les freins à l'installation et à la transmission sur le territoire



Atelier 3

30 septembre 2025

Etat des lieux et plan d'actions
Restitution des résultats de l'enquête
> Partager l'ensemble des problématiques et enjeux identifiés lors des étapes précédentes ;
> Identifier des actions pouvant répondre à ces problématiques et enjeux



Atelier 4

18 novembre 2025

Finalisation de la stratégie
> Sélectionner et prioriser les actions
> Aborder les conditions de leur mise en oeuvre

Validation par le conseil communautaire

2026

Résultats

A l'issue de ces 12 mois de travail, 39 actions ont été priorisées dont 9 pour répondre à l'objectif principal de la stratégie " Favoriser l'installation de porteur.euses de projet agricole et la transmission pour maintenir le nombre de fermes du territoire" : Organiser une veille pour identifier les agriculteur.ices proches de la retraite ; Favoriser l'anticipation de la transmission en allant à la rencontre des futurs cédants pour enclencher le dialogue ; Mettre en lien des porteur.euses de projet pour créer des collectifs capables de reprendre de grandes fermes...



La mise en œuvre de ce plan d'action ambitieux devrait démarrer dès 2026, après un vote d'adoption par les élu·e·s et la mobilisation de moyens pour sa mise en œuvre.

Facteurs de réussite

- Un portage politique fort et visible (conférence de presse de lancement, sujet abordé plusieurs fois en conseil communautaire, présence forte des élu·es locaux tout au long de la démarche)
- La constitution d'un groupe pilote mixte avec la multiplicité de ses connaissances et avis et l'intervention d'expert.es tout au long de la démarche
- La mobilisation des participant·es en amont de chaque atelier (mail, phoning)
- Le bon accueil des agriculteurs sur leurs fermes lors des visites spontanées (porte à porte transmissibilité) et leur franchise dans le partage de leur vécu, qui a permis de recueillir de précieuses données de terrain
- L'animation des ateliers permettant une réelle appropriation du sujet et laissant la place à l'expression de chacun.e

Difficultés

- Accaparement par les tâches quotidiennes sur les fermes rendant les agriculteurs peu disponibles pour participer aux ateliers (difficulté contournée par le recueil d'informations lors des entretiens en "Porte à Porte", les échanges téléphoniques passés pour les inviter aux ateliers ou encore l'organisation de rencontres collectives connexes sur le thème de l'accès au foncier pour les porteurs de projets : une rencontre de ce type à été co organisée par l'ADEARi, l'Adar Civam dans le cadre du parcours d'appui à l'émergence des projets d'installation).

Pour aller plus loin :

Retour d'expérience : Pour une stratégie foncière agricole locale en faveur de la transmission - Vidéos - épisodes 1 à 3

"Porte à porte des fermes à céder : un outils pour construire une stratégie foncière agricole adaptées aux enjeux locaux" - Article

Contacts :

Axelle Gouthier, coordinatrice de Terre de Liens - centre@terredeliens.org
Olivier Benelle, chargé de mission Adar Civam - adar.civam@gmail.com
Aliocha Sapelkine, animateur Adeari - installation-transmission@adeari.fr